

RÈGLEMENT DE LA

« CHEVAUCHÉE DIABLEMENT MOSELLANE »

Logement et repas

Les participants sont priés d'apporter leur matériel de camping.

Les repas sont pris soit en plein air, soit à l'intérieur, soit sous barnum en cas de mauvais temps.

Les chevaux passent les nuits dans des paddocks. En ce qui concerne la nourriture des chevaux, le fourrage est mis à disposition sur place par Mary and Phil's Ranch.

Transport

Des véhicules accompagnent le tour à chaque étape. En cas d'abandon, le cavalier doit s'occuper lui-même du rapatriement de son cheval.

Vétérinaire/maréchal-ferrant

Les soins vétérinaires et maréchal-ferrant ne sont pas inclus dans nos services et sont à charge des utilisateurs. Dans votre propre intérêt il est recommandé de voir avec votre maréchal-ferrant et votre vétérinaire s'ils se tiennent à votre disposition en cas d'urgence.

Le parcours

Le parcours n'étant pas balisé, les participants recevront le tracé sur carte et/ou sur fichier GPX pour GPS. Les étapes varient entre 4 et 6h de marche. Les repas du midi seront emportés dans les sacoches.

L'heure de départ depuis chaque étape n'est pas imposée mais conseillée.

En aucun cas, vous ne devrez vous écarter de l'itinéraire prévu.

Conditions de participation pour les cavaliers

Est admis à participer tout cavalier à l'aise aux trois allures en extérieur et qui maîtrise sa monture dans n'importe quelles conditions, habitué à randonner.

Chaque participant déclare, par son inscription, avoir pris connaissance des conditions de la randonnée. Il déclare dégager la responsabilité des organisateurs de tout accident qui pourraient advenir à lui-même ou à des tiers, au cours des manifestations auxquelles il souscrit par son engagement à la chevauchée.

Il s'engage en outre à respecter le code de bonne conduite des Diabl' en Caval' et à se conformer en toute circonstance aux instructions de l'organisateur.

L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription sans indication de motif.

Une personne majeure accompagnera les cavaliers mineurs et en sera responsable tout au long de la chevauchée. Les représentants légaux de cavaliers mineurs approuvent les conditions générales fixées dans la présente invitation et déchargent l'organisateur des actes commis par le mineur notamment au cas où ce dernier quitte le groupe sans autorisation expresse de la personne responsable.

Toute personne participant à cette chevauchée est capable de s'orienter à partir d'un tracé sur une carte IGN ou d'un GPS, le tracé étant fourni par l'organisateur. Si un cavalier n'a pas ces capacités, il peut se joindre à un autre groupe.

Conditions de participation pour les chevaux

La chevauchée est exigeante en termes d'endurance pour le cheval et pour le cavalier. Ne pas surestimer ses capacités, ni celles de son cheval.

Les chevaux prenant le départ doivent avoir subi un entraînement approprié et se trouver dans une condition physique correcte pour supporter 4-6 heures de marche par étape.

Pour des raisons d'éthique et de protection animale, l'organisateur rend attentif au fait que la participation au tour complet est exclue aux chevaux jeunes et vieux (voir avec l'organisateur) et n'est pas permise en cas de problèmes de santé (boiterie, douleur dorsale, maladies...). En cas de doute prière de se concerter d'avance avec son vétérinaire, physiothérapeute ou l'organisateur.

Pour éviter le danger de contagion, tous les chevaux doivent être vaccinés de manière appropriée (à voir avec son vétérinaire). Une copie du certificat de vaccination devra être fournie avant le départ.

Assurances

Chaque cheval doit être assuré en Responsabilité Civile par son propriétaire.

Chaque cavalier doit également être assuré en situation de monte.

Vous devrez fournir un certificat d'assurance avant le départ.

Matériel à emporter

Les cavaliers participants sont tenus de se munir des objets suivants :

Pour le cheval

- Licol avec corde de 1,50 m au minimum.
- Matériel de pansage pour les chevaux.
- Un seau marqué au nom du cheval.
- Il est par ailleurs recommandé d'emporter un manteau de pluie, un couvre-chef.

Chaque cavalier procurera lui-même les soins à sa monture.

Pour le cavalier

Les bagages personnels des participants sont transportés d'une étape à l'autre par remorque.

Nous recommandons cependant aux participants de se munir d'un minimum de bagages :

- 1 grand sac
- Sac de couchage pour le cavalier qui loge en camping et la tente.

Code de bonne conduite

- ✓ Ne pas traverser les champs, les pâtures, les cultures, inutilement ou pour un simple raccourci. Si pour une raison valable vous devez le faire, suivez les bordures ou les lignes de traitements, et si possible descendez de cheval. Même si le champ ne paraît pas en culture sa surface appartient à quelqu'un et il s'agit d'une surface privée.
- ✓ Ne trotter et ne galoper que si le chemin est dégagé et que la visibilité est suffisante pour pouvoir vous arrêter rapidement en cas de besoin. Dans tous les cas, repasser au pas pour croiser un piéton ou un cycliste, n'oubliez pas que le cheval peut effrayer.
- ✓ En cas de sol meuble ou détrempé, passer au pas sur les bords ou au milieu du chemin, et en file indienne pour les groupes afin d'éviter de trop marquer le sol.
- ✓ Et bien sûr, comme pour tous les randonneurs, ramasser les déchets et respecter la nature et les autres usagers des espaces naturels
- ✓ La mauvaise conduite de certains cavaliers, peut entraîner des conflits et une image désastreuse des cavaliers randonneurs.
- ✓ Après le rappel de ces règles de bonne conduite, il est aussi important d'insister sur les principes élémentaires de sécurité : Porter un casque (obligatoire pour les mineurs) ou une protection de tête efficace en toute circonstance

- ✓ Toujours évoluer en dessous de ses limites de compétences (vitesse, franchissement, maîtrise du cheval, fatigue...),
- ✓ Descendre de cheval et effectuer un passage en main de tous les endroits estimés dangereux par et pour le cavalier (franchissement, traversée de routes, passage en agglomération...),
- ✓ Utiliser une monture en parfait état de santé et d'entretien, adaptée à l'activité et au niveau d'équitation du cavalier. La respecter et ne pas lui demander d'efforts au-delà de ses capacités,
- ✓ Sur la voie publique, respecter le code de la route, être visible des autres usagers et circuler en file.

Tarifs

Les prix s'entendent :

- Logement sous tentes ou en chambre
- Repas, boissons comprises (1 petite bouteille d'eau, un sandwich au déjeuner, puis 1 petite bouteille d'eau, 1 apéritif, 2 verres de vin par personne, café, au dîner).
- ½ botte de foin par cheval par repas (matin et soir), du samedi 30 juin au dimanche 1^{er} juillet,

La chevauchée peut être fractionnée en étapes, à condition que le cavalier s'inscrive à l'avance pour les parties du programme choisies.

Prix adultes

80€ pour le week-end sous tente

100€ pour le week-end en chambre (nombre très limité).

Prix adolescents

67€ pour le week-end sous tente

87€ pour le week-end en chambre (nombre très limité).

Voir le détail sur la fiche d'inscription en cas de participation fractionnée.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon en cours de parcours.

Conditions et délais de paiement

Les cavaliers désireux de participer à la 1^{ère} chevauchée Diablement Mosellane sont priés de s'inscrire avant le 1^{er} juin prochain en remplissant la fiche d'inscription sur le site www.diabl-en-caval.com, et en versant la somme correspondante au compte no IBAN FR76 1027 8051 6300 0203 3234 583 auprès du Crédit Mutuel des Trois Frontières (code BIC: CMCIFR2A) avec la mention « Chevauchée diablement mosellane ».

Le montant versé est remboursé si le cavalier fait part de son absence à l'organisateur avant le 10 juin. Il n'est pas remboursé passé ce délai (exceptions : cas de force majeure ou apparition de problèmes imprévisibles à juger par l'organisateur). Une inscription n'est valable que si elle est accompagnée du virement de la somme due.

Pour faciliter la tâche de l'organisateur, il serait utile que les cavaliers s'inscrivent le plus tôt possible. Aussi sommes-nous éventuellement contraints de limiter le nombre des participants. Dans ce cas, le choix des participants se fait par ordre d'inscription et priorité sera donnée au cavalier participant au tour entier.

Les visiteurs du tour qui désirent participer à un repas (midi ou soir) sont priés de le mentionner sur la fiche d'inscription et de virer le montant correspondant en avance.

Date limite d'inscription pour visiteurs est le 20 juin 2018.

Carole DI NARDO

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas nous contacter :

Carole 06 69 62 57 34

Robert 06 50 87 35 55

Ou à cette adresse mail : contact@diabl-en-caval.com

Chers cavaliers/Chères cavalières et personnes accompagnantes : un coup de main occasionnel pour soutenir notre équipe de volontaires dans leurs tâches quotidiennes sera bien apprécié.

Merci d'avance.

